

FIC : des projets autour de la petite enfance

Le Fonds d'Intervention Communautaire (FIC) participe au financement des travaux sur les équipements d'accueil des jeunes enfants. Deux projets de dimension supracommunale, respectivement à Plouay et Gestel, qui accompagnent le développement et l'attractivité du territoire vont en bénéficier.

Une nouvelle salle de sieste deux fois plus grande, modulable et confortable : la commune de Plouay souhaite agrandir l'école maternelle Arc en Ciel pour accompagner la croissance démographique. Aujourd'hui, la salle de sieste de 52 m² peine à recevoir les enfants venus de Plouay, Calan, Inguiniel ou Lanvaudan. Le projet vise la déconstruction de la salle actuelle et la création d'une extension de 167m² comprenant 2 salles de repos modulables et transformable en une grande salle, des sanitaires, des rangements, et une sortie distincte de l'entrée pour gérer la circulation.



Accueil de loisirs sans hébergement à Gestel

Il s'agit d'une construction compacte à ossature bois, isolée avec des matériaux biosourcés, orientée sud et ouest pour bénéficier de la lumière naturelle. Cette extension garantira un accueil optimisé et sécurisé des enfants, mais aussi permettre l'accueil d'autres activités hors temps scolaire (type gym douce ou yoga), et ainsi participer à l'attractivité de la commune. Pour financer ce projet, Plouay va recevoir un fonds de concours de 100 000 €.

Mis en place en 2018, le Fonds d'Intervention Communautaire (FIC) soutient les projets structurants des communes de l'agglomération. Pour sa deuxième phase de déploiement (2021-2023), le FIC dispose d'une enveloppe de 2,5 M€.

A Gestel, un projet de même nature bénéficie déjà d'un FIC de 100 000 € : la convention conclue le 16 mars 2020, porte sur la restructuration et l'agrandissement de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH). Là encore, deux salles de repos sont réalisées, ainsi qu'une salle d'activité et des sanitaires « pour les grands ». Cette fois, la commune a sollicité Lorient Agglomération pour demander la prorogation de la convention sur 6 mois car l'opération n'a pu être conclue à la date d'échéance (15 mars 2022). Un avenant à la convention va permettre de prolonger le délai de réalisation jusqu'au 15 septembre 2022.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

